

QUELS SONT LES TARIFS ?



Tarifs des activités périscolaires à compter du 1^{er} septembre 2024

	A	B	C	D	E	F
Restauration maternelle et primaire	1,77 €	2,09 €	2,90 €	4,49 €	5,36 €	5,48 €
Restauration Protocole Allergie individualisé* (PAI)	0 €	0,30 €	1,10 €	2,61 €	3,46 €	3,53 €
Accueil périscolaire matin : 7h à 8h20	1,30 €	1,55 €	2,09 €	2,34 €	2,59 €	2,66 €
Accueil périscolaire soir : 16h30 à 19h	1,97 €	3,13 €	4,20 €	4,67 €	5,22 €	5,38 €
Passerelle : après l'étude	1,41 €	1,55 €	1,87 €	2,01 €	2,14 €	2,25 €
Étude pour les écoles primaires	4,54 €	4,54 €	4,54 €	4,54 €	4,54 €	4,62 €
Mercredi matin + repas	4,25 €	5,94 €	8,93 €	10,19 €	11,88 €	12,51 €
Mercredi matin + repas (protocole enfants allergiques)	2,78 €	4,46 €	6,16 €	8,69 €	10,42 €	11,05 €
Journée complète avec repas (mercredis et jour de vacances scolaires)	6,52 €	9,10 €	11,72 €	15,63 €	18,22 €	18,85 €
Journée complète avec repas (protocole enfants allergiques)	4,25 €	6,84 €	9,46 €	13,36 €	15,98 €	16,51 €
Montant du quotient Villepreusien	< 392.99	393-524.99	525-652.99	653-783.99	> 784	> 784
Montant du quotient non Villepreusien	-	-	-	-	< 784	> 784

* PAI = pour les familles apportant un panier repas dans le cadre d'une allergie alimentaire.

Le PAI doit être validé par le médecin scolaire

La colonne F correspond au quotient familial des non villepreusiens

